

Investissement Canada est censé tenir à l'oeil les investisseurs étrangers qui viennent au Canada. Pourtant, le gouvernement n'a pas refusé une seule demande d'investissement. Les gens disent qu'un pays a besoin d'investissements étrangers. Mais que nous a donc apporté l'investissement étranger au cours des quatre années de pouvoir de ce gouvernement? A-t-il créé de nouvelles usines, ouvert de nouvelles mines? Non, 95 p. 100 de tous les investissements étrangers qui sont entrés au Canada au cours des quatre dernières années ont servi à racheter des entreprises canadiennes existantes. Plus de 3 000 entreprises qui étaient canadiennes avant que le premier ministre (M. Mulroney) entre en fonction appartiennent maintenant à des étrangers et sont dirigés par des étrangers.

• (2030)

Il y a de quoi nous inquiéter. Or voilà que les conservateurs veulent accentuer encore davantage la propriété étrangère de notre économie, ils veulent qu'un plus grand nombre d'entreprises canadiennes tombent entre les mains d'étrangers. Quatre-vingt-quinze p. 100 des prises de contrôle n'ont pas créé de nouvelles usines ou de nouveaux emplois. Parlons-en, de nouveaux emplois.

**M. McDermid:** Parlez-nous d'Oshawa.

**M. Riis:** Statistique Canada a effectué récemment une étude par laquelle on cherchait à savoir combien d'emplois sont créés pour chaque milliard de dollars de profits réalisés par des entreprises canadiennes, comparativement à des entreprises américaines. Les résultats sont absolument renversants. Pour chaque milliard de dollars de profits réalisés par des entreprises canadiennes, le nombre d'emplois créés est en moyenne de 5 700. Et les entreprises américaines? Dix-sept emplois sont créés avec un milliard de dollars de bénéfices produits par des compagnies américaines. Dix-sept emplois contre 5 700, et nous nous demandons pourquoi nous avons encore des problèmes de chômage au Canada.

Le gouvernement voit d'un bon oeil la mainmise et la propriété étrangères. Il veut de plus en plus que les décisions portant sur l'avenir du Canada soient prises à Dallas, au Texas. Je déclare qu'une telle attitude est contraire aux intérêts de notre pays.

On a aussi affirmé que cet accord sera bénéfique aux consommateurs. D'après le *Consommateur canadien*, le prix d'une Caravel de base à quatre portes de Plymouth au Canada s'élève à 13 740 \$. Aux États-Unis, cette automobile se vend 10 659 \$. Le taux de change de 1,20 \$ équivaut à 2 132 \$. En outre, la taxe de vente fédérale de 12 p. 100 correspond à 1 535 \$. L'automobile américaine coûte maintenant 14 326 \$ en devises canadiennes. La même automobile, au nord de la frontière, coûte donc plus cher lorsqu'on ajoute le taux de change et la taxe de vente fédérale de 12 p. 100. Pourtant, j'ai entendu des ministres du Cabinet affirmer que les consommateurs seront avantagés par cet accord. Les preuves sont là, et n'importe qui peut les réfuter s'il le veut, mais il est évident qu'en ce qui concerne les avantages promis aux consommateurs, le gouvernement est encore une fois dans l'erreur.

C'est une bonne motion, car nous devons établir certaines limites à la mainmise étrangère sur notre économie. L'économie de notre pays est dominée plus que dans tout autre pays

### Accord de libre-échange

industrialisé, à part la Belgique, par le capital étranger. Il faut y voir.

Nous devrions encourager la propriété canadienne afin que les Canadiens décident de l'avenir de leur pays, non les étrangers. Mais le gouvernement a répondu en ouvrant les écluses et en disant aux investisseurs américains qu'ils peuvent venir au Canada et acheter toutes les entreprises canadiennes qu'ils veulent sans qu'on leur pose de questions, sans qu'on attende ou exige rien d'eux. Ce n'est pas ce que nous voulons au Canada, à l'avenir, ni dans cet accord commercial. C'est pourquoi nous avons proposé la motion n° 5 pour faire face à la situation.

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, nous en sommes à l'étape du débat sur les motions n°s 5, 6 et 8, qui feront toutes l'objet de votes distincts.

La motion n° 5 vise à supprimer l'article 3, qui énonce les objectifs du projet de loi. Il est particulièrement intéressant du fait qu'il dénature complètement l'objet de la mesure. Je vais aborder les paragraphes 3a)b)c)d) et e) séparément, mais les paragraphes 3d) et 3e) sont particulièrement inexacts et trompeurs. L'Accord ne créerait pas de mécanisme bilatéral efficace de règlement des différends ni de procédures efficaces en la matière, pas plus qu'il ne jetterait les bases d'une coopération bilatérale et multilatérale plus grande. Au lieu de cela, il perpétuera la création de blocs commerciaux régionaux dans le monde, ce qui ne manquera pas de réduire le commerce global.

[Français]

Monsieur le Président, je voudrais prendre chacun des arguments *seriatim*. Commençant avec l'article 3 de la présente loi, je lis textuellement l'article:

La présente loi a pour objet la mise en oeuvre de l'Accord, dont les objectifs consistent à:

a) éliminer les obstacles au commerce des produits et des services entre le Canada et les États-Unis;

Monsieur le Président, on sait que nous avons donné beaucoup pour recevoir très peu. Le double objectif que le gouvernement Mulroney s'était fixé de faciliter à l'avenir l'accès canadien au marché américain sera atteint, s'il l'est, au détriment de la perte de souveraineté du Canada sur ses propres institutions. D'ailleurs, j'ai devant moi une citation de l'ancien ministre des Finances et des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, qui disait, et je le cite textuellement: «Or, en signant cet accord bilatéral, nous signifions au monde entier que nous n'avons plus l'intention de résister à ce magnétisme continental et nous provoquerions de ce fait une américanisation du Canada.»

Monsieur le Président, quand on dit, à l'alinéa a)

éliminer les obstacles au commerce des produits et des services . . .

Monsieur le Président, sur les deux, et le commerce et les services, je vous dis que c'est induire en erreur que de prétendre que l'objet du projet de loi, c'est d'éliminer les obstacles, car il n'y a rien là-dedans qui garantit que les obstacles seront éliminés. En fait, au niveau des services, j'ai fait quelques petites recherches, il s'agit là peut-être d'une des concessions les plus extraordinaires que l'on puisse avoir faites et dont les conséquences à long terme sont peut-être les plus négligées dans ce débat. Il n'y a jamais eu d'études sur cet aspect, ni par la Commission Macdonald sur l'économie canadienne, ni par